

Règlement

Concours de coloriage autour d'*Archipel* d'Elodie Boutry

Le concours débute le samedi 4 mai et se termine le samedi 29 juin 2019.

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité et de la décision du centre d'art Les 3 CHA sur toute contestation qui pourrait survenir concernant l'interprétation et l'application du présent règlement.

Le règlement est disponible en consultation au centre d'art, ainsi que sur le site www.les3cha.fr.

Conditions d'âge des participantes et participants :

Le concours de coloriage est ouvert à toutes et tous, avec l'accord préalable d'un représentant légal pour les personnes mineures.

Sont définies les tranches d'âge suivantes :

- 3-5 ans
- 6-9 ans
- 10-12 ans
- 13-18 ans
- Plus de 18 ans

Sur simple demande, les participantes et participants peuvent obtenir le coloriage ainsi qu'un rappel du règlement aux ouvertures du centre d'art Les 3 CHA : le mercredi et le vendredi de 14h à 17h, le samedi de 11h à 13h et de 14h à 18h, le 1^{er} dimanche du mois de 10h à 13h.

Dans le cas où des personnes souhaitant participer ne pourraient se déplacer, le centre d'art se réserve le droit de limiter la distribution d'un coloriage à deux exemplaires maximum par individus.

Les participantes et participants au concours reconnaissent, sur l'honneur, être à l'origine du travail présenté.

Comment participer ?

Le concours est ouvert à toutes et tous. Il n'est autorisé qu'une participation par personne.

Les travaux peuvent être déposés :

- Au centre d'art Les 3 CHA lors des horaires d'ouverture
- A l'accueil de la mairie de Châteaugiron dans l'enveloppe prévue à cet effet
- Par la poste, à l'adresse suivante, le cachet de la poste faisant foi (29 juin):

Concours de coloriage
Centre d'art Les 3 CHA - Le Château
Boulevard Julien et Pierre Gourdel
35 410 Châteaugiron

Le coloriage doit impérativement être réalisé sur la feuille A3 donnée à l'accueil du centre d'art.

Toutes les techniques de coloriage sont autorisées : crayons, feutres, pastel, peinture, aquarelle, fusain,...

Au dos de la feuille doivent obligatoirement être remplies les informations figurants sur l'étiquette, à savoir :

NOM et Prénom de la participante ou du participant, sa date de naissance

Une adresse postale, une adresse e-mail et un numéro de téléphone

Doit s'ajouter à cela pour les personnes mineures :

NOM et Prénom d'un représentant légal et sa signature

Organisation pratique du concours :

Le jury sera constitué des personnes suivantes :

- Elodie Boutry, artiste, réalisatrice de l'exposition *Archipel*.
- Yves Renault, adjoint à la Commission Culture, Patrimoine et tourisme de Châteaugiron.
- Clémentine Julien, responsable du centre d'art Les 3 CHA, chargée de la programmation artistique.
- Camille Lavenu, médiatrice culturelle du centre d'art Les 3 CHA.

Quel que soit le niveau, les décisions du jury ne pourront être contestées.

Les dotations :

Pour la tranche d'âge des 3-5 ans :

- 1^{er} prix : un livre de la collection Color me et une pochette de 18 feutres

Valeur approximative du lot : 10,50 €

- 2^{ème} prix : un livre de la collection Color me

Valeur approximative du lot : 6 €

- 3^{ème} prix : une pochette de 18 feutres

Valeur approximative du lot : 4.50 €

Pour la tranche d'âge des 6-9 ans :

- 1^{er} prix : un livre de la collection Color me et une pochette de 18 feutres

Valeur approximative du lot : 10,50 €

- 2^{ème} prix : un livre de la collection Color me

Valeur approximative du lot : 6 €

- 3^{ème} prix : une pochette de 18 feutres

Valeur approximative du lot : 4.50 €

Pour la tranche d'âge des 10-12 ans :

- 1^{er} prix : une affiche de l'exposition mise en couleur par l'artiste

Valeur approximative du lot : 20 €

- 2^{ème} prix : un livre de la collection Color me

Valeur approximative du lot : 6 €

- 3^{ème} prix : une pochette de 18 feutres

Valeur approximative du lot : 4.50 €

Pour la tranche d'âge des 13-18 ans :

- 1^{er} prix : un "fragment", œuvre upcyclée de l'installation *Archipel*

Valeur approximative du lot : entre 45 et 60 €

- 2^{ème} prix : une affiche de l'exposition mise en couleur par l'artiste

Valeur approximative du lot : 20 €

- 3^{ème} prix : un sac en coton du centre d'art Les 3 CHA

Valeur approximative du lot : 5 €

Pour la tranche d'âge des plus de 18 ans :

- 1^{er} prix : un "fragment", œuvre upcyclée de l'installation *Archipel*

Valeur approximative du lot : entre 45 et 60 €

2^{ème} prix : une affiche de l'exposition mise en couleur par l'artiste

Valeur approximative du lot : 20 €

- 3^{ème} prix : un sac en coton du centre d'art Les 3 CHA

Valeur approximative du lot : 5 €

La publication des résultats définitifs se fera le **mercredi 3 juillet 2019** sur le site : www.les3cha.fr ainsi que les réseaux sociaux correspondants.

Les gagnantes et gagnants seront informés par mail, ou par téléphone.

Les lots seront remis en main propre par l'artiste lors d'une célébration invitant tous les participants au concours le mercredi 10 juillet à 15h30. Les festivités seront suivies d'un goûter !

En cas d'absence, les lots seront disponibles au château, sur simple demande, à l'accueil de la mairie, jusqu'à la fin de l'été 2019. Passé ce délai, les gagnantes et gagnants ne pourront plus y prétendre et les lots resteront acquis par le centre d'art Les 3 CHA.

Pour les personnes ne résidant pas sur le territoire et ne pouvant pas se déplacer pour l'événement, les lots seront envoyés à l'adresse postale indiquée au dos du coloriage à partir de mi-juillet 2019.

Les lots se pourront ni être échangés contre un autre, ni contre leur contre-valeur en espèces.

Travaux éliminés du concours :

Les travaux pour lesquels il manque les mentions obligatoires : nom, prénom, date de naissance, e-mail, numéro de téléphone et adresse complète + nom, prénom, signature d'un représentant légal, ainsi que les coloriages réalisés sur un autre support que celui distribué au centre d'art, seront considérés comme nuls.

De même, les feuilles comportant des techniques de collage, découpage, déchirure, etc, seront considérées comme nulles.

Utilisation des coloriages :

De par sa candidature, la participante ou le participant au concours s'engage à donner l'entière autorisation de publier, sur quelque support que ce soit aux fins de communication publicitaire ou autre, sur les réseaux sociaux, internet, leur nom et prénom (notamment dans l'annonce des résultats). Le centre d'art se réserve le droit d'exposer et de publier les dessins.

Les coloriages pourront être restitués sur demande uniquement sur place, à partir du 10 juillet 2019.

Protection des données :

La collecte de certaines données à caractère personnel à l'occasion de l'inscription au concours est nécessaire tant pour l'organisation que pour son issue.

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de la présente opération (adresse postale, e-mail, numéro de téléphone) peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé destiné uniquement au déroulement du concours ou aux études statistiques. Ces données personnelles sont conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités du concours.